



Ville de

**Mandeuire**

# Convocation

En application des articles L 2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai par la présente l'honneur de vous convoquer à la séance ordinaire du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuire qui aura lieu le :

**Lundi 30 SEPTEMBRE 2024 à 18h00**  
**Salle du Conseil - Mairie**

## Ordre du Jour

Nomination d'un secrétaire de séance

### **Point 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 juin 2024.**

#### **Point 2 – Ressources Humaines.**

- 2.1 Modification de poste.
- 2.2 Modification et approbation du règlement de l'organisation et du temps de travail.

#### **Point 3 - Finances.**

- 3.1 Acquisition de mobilier et de matériels – Crèche – Demandes de subvention.
- 3.2 Décision modificative n°1 au budget primitif 2024 M57.
- 3.3 Admissions en non-valeur.
- 3.4 Acceptation de créances éteintes.

#### **Point 4 – Urbanisme**

- 4.1 Acquisition de la parcelle cadastrée AD 838.
- 4.2 Convention de servitudes ENEDIS/Ville de Mandeuire.
- 4.3 Convention de mise à disposition ENEDIS/Ville de Mandeuire.
- 4.4 Vente par la Commune d'un immeuble non bâti cadastré AE 446, rue des Fontenis.
- 4.5 Désaffectation et déclassement du domaine public et intégration au domaine privé de la commune de l'immeuble non bâti cadastré AE 446, rue des Fontenis.
- 4.6 Subvention ravalement de façades.
- 4.7 Définition des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

### **Point 5 – Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt (S.I.A.C.V.H)**

- 5.1 Adhésion de la commune de Montécheroux au Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt (S.I.A.C.V.H) – Avis de la commune de Mandeuire.

### **Point 6 – Pays de Montbéliard Agglomération**

- 6.1 Plan de Mobilité (PDM) de Pays de Montbéliard Agglomération – Avis de la Commune de Mandeuire.

**Point 7 – Décision 2024-003 du 31 juillet 2024 : Assistance à Maîtrise d’Ouvrage pour le renouvellement des contrats d’assurance – Avenant n°1 au marché n°2024-01 RISK’OMNIUM SAS**

**Point 8 – Divers.**

Fait à Mandeuve, le 23 septembre 2024

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal features a central figure holding a staff and a sun, surrounded by the text 'MAIRIE DE MANDEUVE' and '25350' at the bottom. The signature is a large, stylized 'S' shape.

**Jean-Pierre HOCQUET**